



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

REGION MENABE

DISTRICT DE MORONDAVA



*« En 2026,
la CU
MORONDAVA
est une
commune de
bonne
gouvernance,
sécurisée et
répond aux
besoins de la
population »*

**PLAN DE DEVELOPPEMENT
LOCAL INTEGRE ET INCLUSIF**

COMMUNE URBAINE DE MORONDAVA
2023 - 2026





Equipe de réalisation

Supervision Générale

- Peter SALLOUM
- Abdou SALAME

Facilitation et Rédaction

- RATOVOARINONY Raphael Hubert
- RAKOTONANAHARY
- RABEMANANJARY Mahefa Freddy

Institutions parties prenantes

- Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
- Région MENABE
- USAID
- PNUD



Le présent document a été rendu possible grâce au soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence des Etats-Unis pour le Développement international(USAID) et à l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) dans le cadre du programme RINDRA : Renforcer la Gouvernance à Madagascar, mis en œuvre pour la période 2021-2026. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de l'auteur, et ne reflète pas nécessairement les vues de l'USAID ou du gouvernement des Etats-Unis, ni du PNUD.



SOMMAIRE

Sigles et acronymes.....	2
Liste des tableaux.....	3
Liste des figures.....	3
Fehinkevi-panadihadiana.....	4
Résumé exécutif.....	5
1. Présentation.....	6
1.1. Délimitation administrative.....	6
1.2. Population.....	6
1.3. Gouvernance de la commune.....	7
1.4. Situation de la SLC.....	8
2. Etat des lieux.....	9
2.1. Les offres de services sociaux.....	9
2.2. Les activités économiques.....	10
2.3. La gouvernance.....	12
3. Processus de priorisation et actions prioritaires et budgétisation.....	13
4. Axes de développement et plan d'actions.....	13
5. Le plan d'actions de la commune urbaine de Morondava.....	17
6. La budgétisation du plan d'actions de la commune urbaine de Morondava.....	22
ANNEXES.....	28
Annexe 1. Fiche de présence de l'atelier d'élaboration du plan d'action.....	29
Annexe 2. Arrêté fixant les modalités de mise en œuvre du Plan.....	35
Annexe 3. Arrêté fixant la création de la Commission Communale du Développement de la Santé.....	37



Sigles et acronymes

AC	: Agent Communautaire
BDD	: Base de Données
BIF	: Birao Ifotony Fananantany
BMH	: Bureau Municipal d'Hygiène
CASEF	: Croissance Agricole et Sécurisation Foncière
CEG	: Collège d'Enseignement Général
COGE	: Comité de Gestion
CPM	: Coalition Paysanne Madagascar
CR	: Commune Rurale
CSB	: Centre de Santé de Base
CU	: Commune Urbaine
DREDD	: Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
EPP	: Ecole Primaire Publique
FDA	: Fonds de Développement Agricole
FKT	: Fokontany
FORMAPROD	: Formation Professionnelle et d'Amélioration de la Productivité Agricole
FRAM	: Fikambanan'ny Ray Amandrenin'ny Mpianatra
GELOSE	: Gestion Locale Sécurisée
IEC	: Information, Education et Communication
IFPB	: Impôt Foncier sur les Propriétés bâties
IFT	: Impôt foncier sur le terrain
IGL	: Indice de Gouvernance Locale
ITB	: Indice de Transparence Budgétaire
JIRAMA	: Jiro sy Rano Malagasy
Km	: Kilomètre
MFT	: Mission, Fonctions, Tâches
MINSAN	: Ministère de la Santé publique
PLOF	: Plan Local d'Opération Foncière
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP(3P)	: Partenariat Public-Privé
PTA	: Programme de Travail Annuel
PTF	: Partenaire Technique et Financier
RN	: Route Nationale
SLC	: Structure Locale de Concertation
USAID	: United States Agency for International Development
ZAP	: Zone d'Administration Pédagogique

Liste des tableaux

Tableau 1 : Administration territoriale CU Morondava.....	6
Tableau 2 : Répartition de la population dans les FKT.....	6
Tableau 3 : Effectif du personnel de l'exécutif.....	8
Tableau 4 : Nombre d'établissements scolaires dans la CU Morondava.....	9
Tableau 5 : Liste des acteurs économiques opérants au niveau de la CU Morondava.....	10
Tableau 6 : Acteurs de développement intervenant au niveau de la CU Morondava.....	11
Tableau 7 : Actions prioritaires CU Morondava.....	17
Tableau 8 : Budget.....	22

Liste des figures

Figure 1: Organigramme de la CU de Morondava.....	7
Figure 2 : Effectif des élèves de la CU Morondava.....	9
Figure 3: Ressources financières de la CU de Morondava.....	12
Figure 4: Performance budgétaire de la CU Morondava.....	12





Fehinkevi-panadihadiana

Ny anarana « Morondava » midika amin'ny teny frantsay hoe “long rivage” dia maneho avy hatrany ny hakanton'ity tanàna amin'ny sisin-dranomasina andrefan'i Madagasikara manamorona ny helo-dranon'i Mozambika ity. Morondava, izay renivohitra ara-toekarena sy ara-pitondranan'ny faritra Menabe dia manana andraikitra goavana amin'ny fampandrosoana iny tapaky Madagasikara iny. Io anarany io dia milaza mazava ny toerana misy azy sy ny lanjany eo amin'ny fiainana andavanandron'ny mponina.

Tamin'ny famolavolana ny drafitr'asa fampandrosoana ny kaominina andrenivohitra Morondava izay niarahana tamin'ireo solontenan'ireo sehatra isan-tsokajiny dia nojerena sy nodinihina ny sakana amin'ny fampandrosoana. Taorian'izay no nahafahana namaritra ireo laharam-pahamehana izay navondrona tao anatin'ny lohahevitra stratejika miisa efatra entina manatsara ny fiainan'ny mponina manontolo araka ny vina « **Amin'ny taona 2026, ny kaominina andrenivohitra Morondava dia kaominina tsara fifampitondrana, mandry fahalemana ary mamaly ny filan'ny mponina** ».

Ny lohahevitra stratejika voalohany dia manasongadina ny fifampitondrana tsara tantana. Izany dia mametraka ny ainga sy ny domberina eo amin'ny mangarahara, ny andraikitra sy ny fahombiazan'ny fitantanana ny raharaha eo amin'ny kaominina izay antoka lehibe hanorenana ny fahatokisan'ny vahoaka entina sy ny mpitondra.

Ny lohahevitra stratejika faharoa dia mametraka ho vaindohan-draharaha ny filaminana sy ny fandriampahalemana. Izany no hanasongadina ny fahatoniana sy ny fahatokisana eo amin'ny fiainan'ny mponina ary hisarika koa ny fampiasam-bola sy ireo vahiny mpitsidika mba hampiroboroboana ny fampandrosoana ara-toekarena ny faritra.

Ny lohahevitra stratejika fahatelo dia manasongadina ny fampandrosoana ny fiaraha-miasa sy ny fiaraha-miombonantoka. Izany fomba fijery izany dia milaza fa ny kaominina Morondava dia mahatsapa ny lanjan'ny fiaraha-mientana amin'ny lafin-kery rehatra na ny eo an-toerana, na eran'ny nosy na ny avy any ivelany mba hahatratrarana ny tanjon'ny fampandrosoana. Ny fiaraha-miombonantoka dia hiarahana amin'ny fikambanana miankina na tsy miankina amin'ny fanjakana ary ireo orin'asa tsy miankina na vondrona isan-karazany.

Ny lohahevitra stratejika fahaefatra dia manodidina ny tolo-draharaha omen'ny kaominina ny vahoaka ka manome lanja ny famaliana ny filan'ny mponina. Ao anatin'izany ny tolo-draharana tsara kalitao, ny foto-drafitrasa voakajy tsara ary ireo programan'asa ara-tsosialy mikendry ny fanatsarana ny fiainana andavan'andron'ny mponina.

Ampatsiahivana fa ny drafitr'asa fampandrosoana dia novolavolain'ireo mpikambana amin'ny rafitra ifoton'ny fikaonan-doha na dia tsy misy Ben'ny tanàna vaofidy aza ao amin'ny kaominina. Manaporofa izany fa vonona handray anjara mavitrika amin'ny fandrafetana ny hoaviny ny fiarahamonina mba ho marika miabo ny fanatanterahana ny vina ho an'ny taona 2026. Noho izany, miaraka amin'ireo vina sy ny lohahevitra stratejika voarafitra mazava ireo, ny kaominina Morondava dia mizotra amin'ny fampandrosoana lovain-jafy sy ny fitohizan'ny fanatsarana ny fiainan'ny mponina.

Résumé exécutif

Le nom "Morondava" qui signifie littéralement " long rivage", évoque déjà l'image de cette charmante ville côtière située sur la côte ouest de Madagascar, bordant le Canal du Mozambique. Morondava, en tant que capitale économique et administrative de la région du Menabe, joue un rôle vital dans le développement de cette partie de Madagascar. La signification de son nom reflète parfaitement son identité géographique et son importance pour la vie quotidienne des habitants.

La démarche de l'élaboration du plan de développement par les parties prenantes de la Commune Urbaine de Morondava a commencé par le passage à revue et l'analyse des problèmes et des contraintes au niveau de tous les secteurs avant la définition des priorités qui se concentrent sur quatre axes stratégiques clés dans le but d'améliorer la qualité de vie de sa population selon la vision « **En 2026, la CU MORONDAVA est une commune de bonne gouvernance, sécurisée et répond aux besoins de la population** ».

Tout d'abord, **l'axe stratégique 1** met l'accent sur la bonne gouvernance. Cela suggère un engagement envers la transparence, la responsabilité et l'efficacité dans la gestion des affaires publiques, ce qui est essentiel pour bâtir la confiance de la population dans ses dirigeants.

L'axe stratégique 2, qui met l'ordre et la sécurité publique au premier plan, indique l'importance de la tranquillité et de la sécurité pour le bien-être des habitants. L'amélioration de ces aspects contribuera

non seulement à renforcer la qualité de vie des résidents, mais aussi à attirer des investissements et des visiteurs, favorisant ainsi le développement économique de la région.

L'axe stratégique 3 met l'accent sur le développement de la coopération et des partenariats. Cette orientation suggère que la commune reconnaît l'importance de collaborer avec d'autres acteurs, qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux, pour atteindre ses objectifs de développement. Cela peut inclure des partenariats avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des entreprises privées et d'autres organismes.

Enfin, **l'axe stratégique 4**, qui se concentre sur l'offre de services à la population, met en évidence l'importance de répondre aux besoins de la communauté. Cela peut inclure des services publics de qualité, des infrastructures bien entretenues et des programmes sociaux visant à améliorer la vie quotidienne des habitants.

Il est notable que ce plan de développement a été élaboré par les membres de la structure locale de concertation, même en l'absence d'un maire élu. Cela témoigne de l'engagement de la communauté locale à participer activement à l'élaboration de son avenir, ce qui est un signe positif pour la réalisation de la vision de Morondava en 2026. Avec une telle vision ambitieuse et des axes stratégiques bien définis, Morondava est sur la voie du progrès et de l'amélioration continue de la vie de ses habitants.





1. Présentation

1.1. Délimitation administrative

La Commune Urbaine de Morondava est le Chef-lieu de la Région Menabe et également celui du district de Morondava. Elle se trouve sur le littoral ouest de Madagascar, au bord du canal de Mozambique. Se trouvant à 640 km de la capitale, la ville de Morondava est localisée à la latitude 40°16 Est et 20°17 Sud. Elle est délimitée par :

- A l'Ouest : canal de Mozambique
- Au Nord, au Sud et à l'Est : entourée par la Commune rurale de Bemanonga

**Tableau 1 : Administration territoriale
CU Morondava**
(Source : *Monographie CU Morondava, 2019*)

Nombre d'habitants	53 510 habitants, année 2018
Superficie	34,22 km ²
Nombre FKT	18
Catégorie de la Commune	Commune urbaine de 1ère catégorie

1.2. Population

FOKONTANY	POPULATION	MENAGES	POPULATION 60 ANS ET PLUS
TOTAL COMMUNE	53 510	12 987	2 487
ANDAKABE	3 369	865	197
MORONDAVA CENTRE	2 804	741	101
BETANIA	2 717	673	101
NOSIKELY	1 596	354	55
AVARADROVA	3 724	828	185
SANS FIL	3 565	852	189
ANDABATOARA	3 068	783	132
TANAMBAO	3 630	853	199
AMBALANOMBY	3 429	813	128
ANKISIRASIKA SUD	2 186	568	114
ANKISIRASIRA NORD	1 978	536	111
NAMAHORA SUD	5 012	1 173	266
NAMAHORA NORD	2 311	630	89
TSIMAHAVA OBE	5 320	1 330	225
TSIMAHAVA OKELY	3 650	849	169
ANTSAKOAMELOKA	2 149	434	142
AMPASY	2 161	507	42
BEMOKIJY	841	198	42

La population de la CU Morondava est estimée à 53 510 habitants répartis dans 18 fokontany.

1.3. Gouvernance de la commune

La CU de Morondava n'a pas de Maire élu depuis l'année 2019. Cela est dû à la contestation du résultat de la dernière élection municipale. Jusqu'à maintenant, la Commune n'a même pas de Président Délégation Spéciale (PDS) ni de Conseil municipal. Elle est dirigée par un Maire par intérim. Cette situation affecte la gestion en général au niveau de la Commune surtout sur le plan de développement car le pouvoir du Maire par intérim reste très limité, porté uniquement sur les affaires courantes.

Figure 1: Organigramme de la CU de Morondava (Source : CU Morondava)

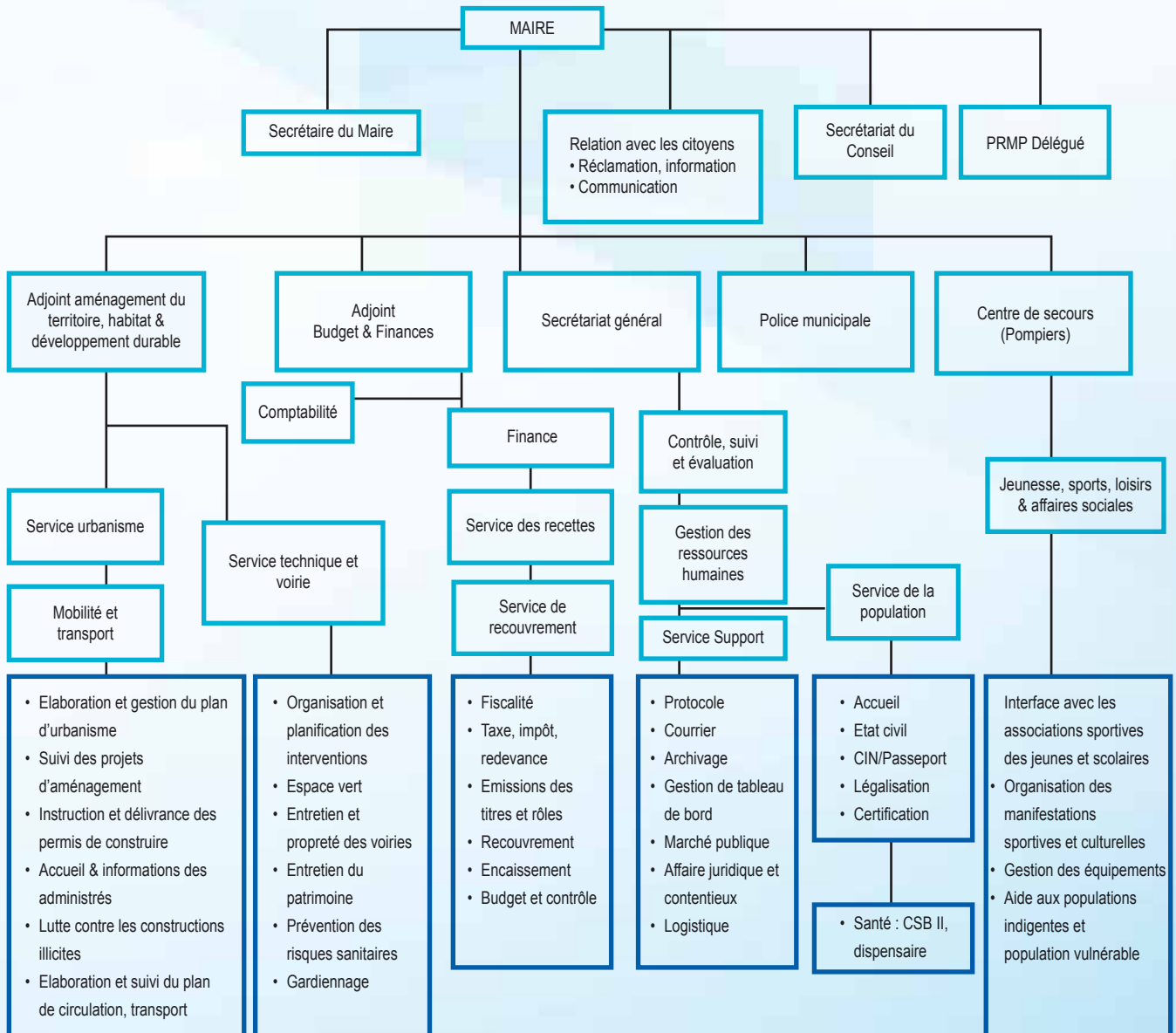


Tableau 3 : Effectif du personnel de l'exécutif
(Source : CU Morondava)

Fonction	Nombre
Maire par intérim	1
T. G	1
Dispensateur	1
Gardien bazar	1
Gardien de la Résidence du Maire	1
Gardien abattoir	1
Gardien bazar de poissons	1
Gardien C.S.B II	1
Police Municipale	11
Archiviste	1
Chef Personnel	1
Secrétaire d'état civil	6
Chargée d'animer l'espace citoyen	1
Agent de développement	1
Chef de service Logistique et du Patrimoine	1
Police Municipale	1
Assistant Régisseur	1
Responsable système de suivi évaluation	1
Secrétaire particulière	1
Attaché de Presse	1
Inspecteur de Voirie	1
Caissière	1
Responsable de la Jeunesse, Sport et Loisirs	1
Responsable contentieux	1
Régisseur de recette	1
Chef Responsable de service Technique	1
Comptable	1
Assistant comptable	1
Inspecteur du marché	2
Percepteur	10
Secrétaire CIN	2
Dispatcheur des actes signés	1
Chef secteur Bazar be	1
Chef secteur bazar Namahora	1
Maçon	1
Ramasseur	16
Gardien bureau	2
Balayeuse	15
Chauffeur	2
Femme de ménage	2
Pompier	2
Gardien	1
Gardien Ampasy	1
TOTAL	102

Comme l'indique ce tableau, le personnel de l'exécutif compte 102 membres.

1.4. Situation de la SLC

La Structure Locale de Concertation est créée en 2018, mais elle n'a jamais été opérationnelle. Aucune activité majeure n'a été enregistrée depuis sa création.



Photo : Atelier d'élaboration du PDLII Morondava

Selon l'échange avec la Commune¹, certains membres ne connaissaient pas vraiment leur rôle dans cette structure. La SLC n'est pas fonctionnelle depuis l'année 2019. Certains membres n'habitent plus dans la Commune, donc le renouvellement de sa composition est indispensable. Il est constaté que la Commune ne dispose d'aucune archive par rapport aux dossiers de la création de la SLC.

Une initiative de redynamisation de la SLC a déjà été entamée, en commençant par le renouvellement de la liste des membres et l'insertion des collègues manquants dans la liste initiale.



2. Etat des lieux

2.1. Les offres de services sociaux

2.1.1. L'éducation

En matière d'infrastructures scolaires, la CU Morondava dispose de 39 écoles primaires publiques et privées. L'enseignement secondaire de niveau I compte 17 établissements tandis que le niveau II compte huit établissements dont sept privés.

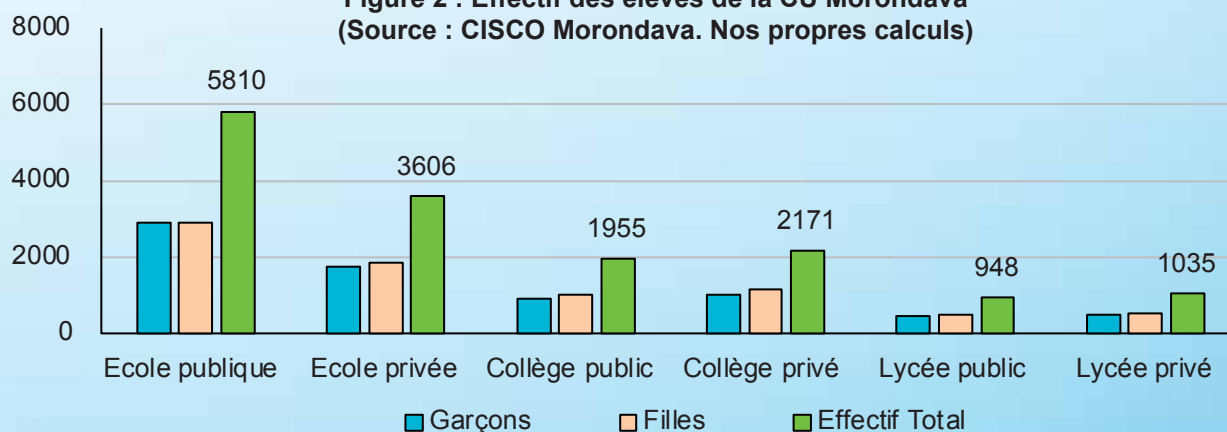
L'effectif des élèves des Ecoles primaires publiques est de 5810 (garçons et filles) tandis qu'il est de 3606 pour les écoles primaires privées. Le nombre d'élèves inscrits dans les CEG publics est de 1955 quand ce chiffre est de 2171 pour les collèges privés.

Tableau 4 : Nombre d'établissements scolaires dans la CU Morondava
(Source : CISCO Morondava)

Ecole publique	15
Ecole privée	24
Collège public	3
Collège privé	14
Lycée public	1
Lycée privé	7

Concernant l'enseignement secondaire niveau II, on dénombre 948 élèves dans le lycée public et 1035 dans les établissements privés. La figure 2 montre que l'effectif des filles est supérieur à celui des garçons quel que soit le type d'établissement. Cela veut dire que la population de la CU Morondava favorise l'égalité de chance en termes de sexe des enfants et cela est justifié par l'éducation.

Figure 2 : Effectif des élèves de la CU Morondava
(Source : CISCO Morondava. Nos propres calculs)



2.2. Les activités économiques

La ville de Morondava est une terre d'accueil de migrants et offre un visage cosmopolite. L'ethnie autochtone est celle des sakalava mais on y trouve toutes les ethnies de Madagascar.

Outre les grandes industries de pêche qui se spécialisent dans la pêche de crabes ainsi que la collecte des produits halieutiques (Société SOPEMO), la pêche artisanale et la construction navale ainsi que la commercialisation des produits de la pêche constituent les activités principales de sa population. Par ailleurs, en complément de l'agriculture basée sur les cultures vivrières et maraîchères, l'élevage est pratiqué de manière traditionnelle dont les types d'animaux sont les zébus, les ovins/caprins et les volailles.

Concernant le secteur tertiaire, on observe le développement du tourisme dans la mesure où, la ville est considérée à la fois comme une destination et un transit. En effet, la présence de l'aéroport dans la ville et l'existence des infrastructures routières (RN 34, RN 35 et la route vers la Région Melaky) permet de rejoindre les sites, entre autres, le littoral Kimony, l'Allée des Baobabs, la réserve de Kirindy, le Tsingy de Bemaraha. Ces sites attirent des touristes tant nationaux qu'internationaux. Selon la Direction régionale du tourisme, le nombre de touristes recensés en 2018 est de 29 823 soit une augmentation de 139% par rapport aux deux années précédentes. Certes, cette situation a fait face aux impacts de la pandémie covid-19 mais la reprise est de retour actuellement. Les activités commerciales sont liées essentiellement aux produits agricoles et halieutiques qui transitent dans la Commune. Les commerçants sont regroupés dans deux grands marchés dont Morondava Centre et Namahora.

2.2.1. Acteurs locaux

Les listes des acteurs intervenant et opérant dans la commune sont présentées dans les tableaux suivants.

Tableau 5 : Liste des acteurs économiques opérants au niveau de la CU Morondava
(Source : CU Morondava)

Dénomination	Domaine d'activités
Une quarantaine d'hôteliers	Hôtellerie
3 opérateurs téléphoniques (Telma, Orange, Airtel)	Réseau téléphonique
4 stations-services (Jovena, Galana, Shell, Total)	Vente des hydrocarbures et entretien des véhicules
Société STAR	Vente et distribution de boissons alcooliques et gazeuses
Société SOPEMO	Pêche de crabes, collecte de produits halieutiques et exportation
Banques primaires (BOA, Société Générale, BNI)	Finance
Micro finances (Accès banque, Baobab, ACEP)	Finance

Tableau 6 : Acteurs de développement intervenant au niveau de la CU Morondava
(Source : CU Morondava _ GEOSYSTEMS)

Dénomination de la structure	Mission	Domaine d'intervention
Association de solidarité des jeunes leaders	Développement durable	Développement Education
	Formation d'emploi	
	Education	
	Maintenir la paix et la sécurité	
VONONA MORONDAVA	Sensibilisation	Social
	Amélioration de la vie des communautés, application des bonnes actions	
	Application équitable des droits de l'homme	
ECPAT France	Relation entre jeunes et âgées	Social
Adidy vao Zo	Pour une enfance à l'abri de toute exploitation sexuelle	Développement
	Elargir le champ de développement rural	
CODE MENABE	Assurer la continuité des activités existantes et en cours	Développement
CODE GAZ	Assainissement et développement	Social
	- Eau, projets sociaux	
Croix rouge Malagasy	- Construction, réhabilitation ou extension des écoles, prison	Social
FITMF	Gestion des Risques et Catastrophes (GRC), Réduction des Risques et Catastrophes (RRC)	Santé
	Gestion du Bloc sanitaire	
Louvain Développement	Développement économique, social et protection de l'environnement	Economie, social et environnement
Mahasarombaka	Assainissement et hygiène	Assainissement
ONN	Assure le droit de la population à une nutrition adéquate en vue d'améliorer la survie des enfants permettant au développement maximal de leur potentialité physique et intellectuel	Sécurité alimentaire
ONU Habitat	Promouvoir le développement durable des établissements humains sur le plan social et environnemental ainsi que l'accès à un logement décent pour tous	Assainissement et aménagement
Programme RINDRA	Renforcement de la gouvernance à Madagascar	Gouvernance

2.3. La gouvernance

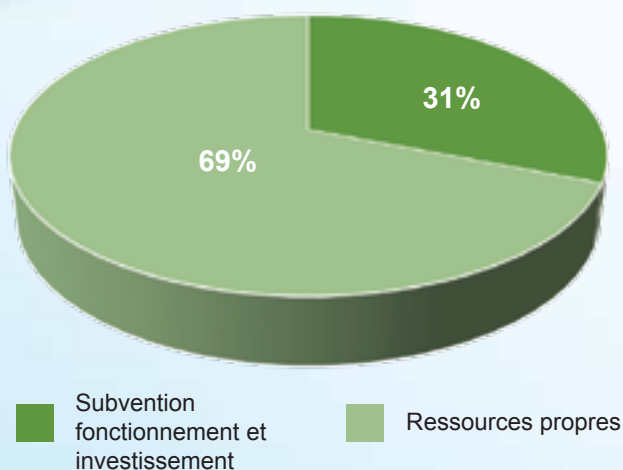
2.3.1. La capacité financière de la commune

La figure ci-après montre la composition des ressources financières de la CU Morondava durant les 04 dernières années.

Outre les ressources domestiques et les subventions (fonctionnement et investissement), les revenus issus d'autres sources, telles que les taxes sectorielles, les coopérations décentralisées, les participations citoyennes, le partenariat public privé (PPP) ainsi que les Responsabilités Sociétales des Entreprises (RSE) sont inexistants.

Sur les ressources en PPP, la Commune a déjà approché les acteurs opérant dans le territoire Communal mais sans résultat concret. Ces acteurs ne sont plus enclins à engager d'autres dépenses en évoquant qu'ils ont déjà payé au niveau central.

Figure 3: Ressources financières de la CU de Morondava
(Source : Budgets et CA 2018 - 2021 CU Morondava -GEOSYSTEMS)



Durant les quatre dernières années, les recettes de la CU de Morondava sont constituées principalement par deux ressources : les ressources propres occupant la majeure partie de la recette totale avec une proportion de 69% et la subvention venant de l'Etat à hauteur de 31% des ressources.

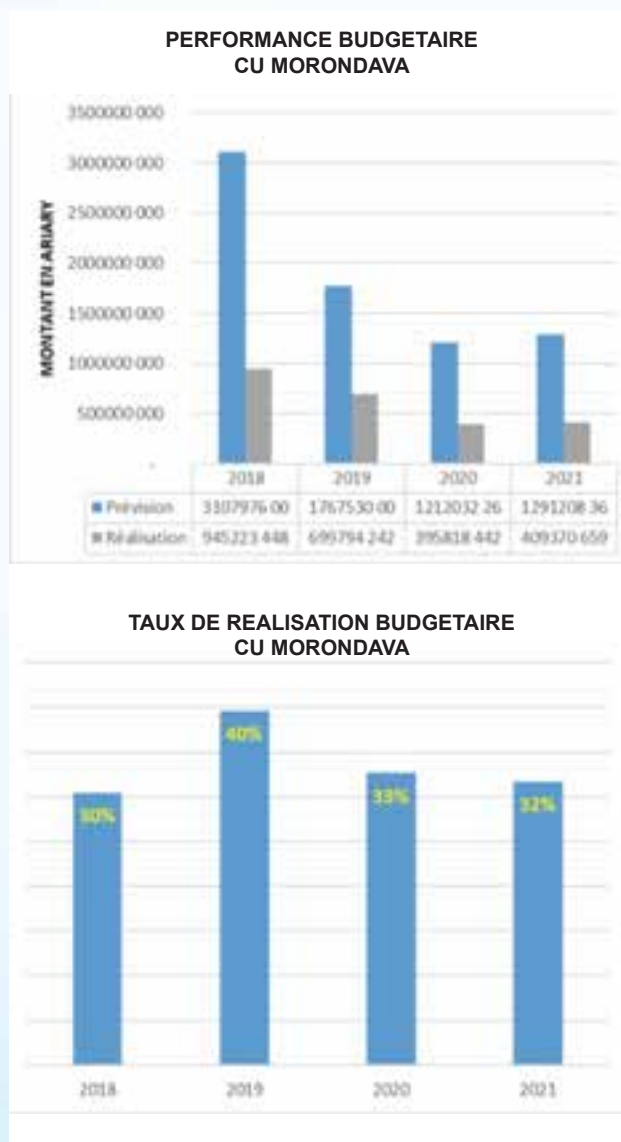
2.3.3. La mobilisation des ressources propres

En plus des subventions de l'Etat, la CU Morondava mobilise plusieurs ressources afin de contribuer à sa recette globale. Ces ressources de nature fiscale ou non fiscale sont comptabilisées dans environ une cinquantaine de lignes dans les comptes administratifs, entre autres l'impôt synthétique, le droit de place sur le marché, les droits de parking et de stationnement qui sont les plus importants en termes de montants recouverts et de ce fait à la contribution aux recettes propres de la Commune.

2.3.2. Performance budgétaire

Pendant les quatre dernières années, le taux de réalisation budgétaire par rapport à la prévision varie de 30% à 40%. La CU Morondava est confrontée à une baisse tendancielle des prévisions de recettes et cette baisse se répercute aussi à la réalisation.

Figure 4 : Performance budgétaire de la CU Morondava
(Source : Budgets et CA 2018 - 2021 CU Morondava-GEOSYSTEMS)



3. Processus de priorisation et actions prioritaires et budgétisation

Le processus de priorisation s'est déroulé en deux phases :

Durant les successifs d'ateliers d'élaboration du plan de développement de la commune, la première phase consiste à identifier le levier de développement de la commune, ce levier est l'axe central qui va mobiliser tous les autres domaines afin de stimuler l'autonomie de la commune vers son développement. C'est une priorisation parmi les différents domaines que les participants considèrent comme prioritaire pour la commune.

La deuxième phase concerne les actions prioritaires. Cette phase consiste à limiter les actions à entreprendre par ordre d'importance et chronologique. Les critères retenus pour choisir les actions prioritaires sont :

- La proportion de population ou de fokontany concernée par les actions
- Les actions qui vont apporter le maximum de résultats
- Les ressources disponibles et mobilisables de la commune afin de réaliser les actions

4. Axes de développement et plan d'actions

Dans sa vision, la commune a comme orientation principale « En 2026, la CU MORONDAVA est une commune de bonne gouvernance, sécurisée et répond aux besoins de la population » Cette vision de la commune se traduit par les axes stratégiques suivants :

- **Axe stratégique 1** : la bonne gouvernance
- **Axe stratégique 2** : l'ordre et la sécurité publique
- **Axe stratégique 3** : le développement de coopération et de partenariat
- **Axe stratégique 4** : l'offre de service à la population.



Axe stratégique 01 : Bonne gouvernance

L'instauration de la bonne gouvernance au sein de la commune de Morondava permettra de promouvoir la participation citoyenne, la responsabilité, l'efficacité ainsi que le développement durable. Cela contribue à la création de communautés plus équitables, démocratiques et prospères pour tous les résidents. A cet effet, les activités prioritaires à initier pour y parvenir concerneront : d'une part la mise en place des organes de gouvernance (délibérant et exécutif) ainsi que leurs fonctionnalités particulièrement pour la SLC, d'autre part, la mise en place des standards de service ainsi que l'amélioration de la gestion financière qui contribueront à accroître la redevabilité de la commune envers ses résidents.

Résultats	Indicateurs	Activités
R1. La SLC fonctionne de manière efficace et transparente	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté communal - Nombre de PV de Réunions - Existence d'une ligne budgétaire pour la SLC - disponibilité des PTO 	A1.1. Réidentifier les membres par collège
		A1.2. Tenir un atelier de Redynamisation de la SLC (Règlement intérieur, PTA, ...)
		A1.3. Créer une ligne budgétaire pour le fonctionnement de la SLC
R2. Les deux organes (exécutif et délibérant) sont établis conformément aux principes de bonne gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - PV de réunion Rapport de réunion 	Réaliser des actions de plaidoyer au niveau central
R3. La Commune rend compte de ses actions et décisions de manière responsable et transparente	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions tenues 	A2.1. Redynamiser la cellule de lutte contre la corruption
		A2.3. Tenir une réunion d'information et d'échange au niveau Fokontany
R4. Les Standards de services sont mis en place de manière opérationnelle, contribuant à une gestion transparente et équitable des services au sein de la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Port de Badge pour tous - Plan de masse affiché - Document sur les procédures internes disponible 	Mettre en place un plan de masse dans la commune (mise à jour)
		Elaborer un manuel de procédures pour chaque service
		Mettre en place des panneaux d'indication lisible : tableau d'affichage, Organigramme, panneau d'indication, tarifs des prestations, Badge,
		Mettre en place de boîte à idées, boîte de doléances
R5. La gestion financière de la Commune est améliorée, garantissant une utilisation efficace et transparente des ressources publiques	<ul style="list-style-type: none"> - Compte Administratif - Taux de recouvrement - Percepteurs opérationnels - Délibération du Conseil Municipal 	A3.1. Renforcer les relations avec la Région et les STD (Centre fiscal, JIRAMA, ...)
		Mettre en œuvre les recommandations sur les IGL et ITB (indice de transparence budgétaire)
		Mettre en place un système de contrôle (responsabiliser et évaluer périodiquement)
		A3.2. Réviser à la hausse les taux des taxes, des redevances, ristournes et des droits divers (SLC)
D'ici à 2026, des formations spécialisées sont offertes au personnel de la CUM afin de renforcer leur expertise et leur capacité technique	<ul style="list-style-type: none"> Nombres de séance de renforcement des capacités réalisés 	Organiser des ateliers des formations périodiques (identification des besoins, élaboration du plan RC)
		Mettre en place un système de suivi et évaluation
		Acquérir des matériels et fournitures (ordinateurs, logiciel de recensement et recouvrement fiscal (surtout impôt foncier), imprimantes; matériels roulants)

Axe stratégique 02 : Ordre et sécurité publique

L'ordre et la sécurité publique sont essentiels au développement d'une commune en favorisant la stabilité sociale, l'attractivité économique, le tourisme, la prévention de la criminalité et l'amélioration de la qualité de vie des résidents. Ils constituent les fondements d'une communauté florissante et prospère. En effet, cela favorise la confiance et la cohésion sociale entre les résidents. Lorsque les habitants se sentent en sécurité, ils sont plus susceptibles de s'engager activement dans la vie communautaire, de participer aux activités locales et de contribuer au développement de la commune.

Résultats	Indicateurs	Activités
Les citoyens et les forces de l'ordre sont sensibilisés aux enjeux de sécurité publique et sont encouragés à participer activement à sa préservation	Le taux d'insécurité baisse	A3.2: Renforcer les capacités des Polices Communales
		A3.3: IEC sur l'utilisation des voies publiques
		A4.1: Renforcer les éclairages publics à chaque Fokontany
		A4.2: Collaborer sur l'emplacement de VIGIE Police
		A4.3: Redynamiser l'auto-défense villageoise au niveau des Fokontany
		A4.3 Collaboration avec le commissariat (détachement ou affectation)

Axe stratégique 03 : le développement de coopération et de partenariat

Le développement de la coopération et du partenariat revêt une grande importance pour le développement de la commune car cela permet de bénéficier des connaissances, des compétences et de l'expertise d'autres acteurs, tels que d'autres communes, des organisations non gouvernementales, des entreprises et des institutions académiques. Cela favorise le partage des bonnes pratiques, l'apprentissage mutuel et l'adoption de solutions novatrices pour relever les défis locaux. Par ailleurs, en coopérant avec d'autres partenaires, une commune peut accéder à des ressources supplémentaires qui peuvent être essentielles pour financer des projets et des initiatives de développement. En outre cela favorise la synergie et la complémentarité des efforts car en travaillant ensemble, les acteurs peuvent éviter la duplication des initiatives et des ressources, et concentrer leurs efforts sur des domaines spécifiques où ils peuvent apporter une réelle valeur ajoutée. La collaboration entre différents acteurs permet de combiner différentes perspectives, compétences et expériences, ce qui peut conduire à des résultats plus efficaces et durables.

Résultats	Indicateurs	Activités
R5 D'ici à 2026, la Commune bénéficie d'un soutien stratégique de partenaires (3P) dans le cadre de son développement, mesurable par des indicateurs clés de performance.	I5.1. Nombre de Conventions	A5.1 Organiser des tables-rondes avec STD et les PTF sous le leadership de la commune
	I5.2. Nombre des actions enregistrées	A5.2 Promouvoir la coopération décentralisée intercommunale
	I5.3. Nombre de type de données	A5.3 Mettre en place un service chargé de Base de Données numériques (état -civil, fiscalité, partenariat,)
D'ici à 2026, la Commune met en place des stratégies de communication et de marketing territorial	I6.1. Nombre de Panneaux, Affiches ...	A6.1 Assurer la visibilité
	I6.2. Nombre de publications, rapports/interventions d'activité	A6.2 Coopérer avec les médias (rapport trimestriel)
	I6.2. Nombre de plan disponible	A6.3 Elaborer un plan de communication

Axe stratégique 04 : l'offre de service à la population

En tant que niveau de gouvernement le plus proche des citoyens, la commune a la responsabilité d'assurer le bien-être de sa population. Cela inclut la fourniture de services de base qui contribuent à la santé, à l'éducation, aux loisirs et à d'autres besoins vitaux des résidents. Les services municipaux jouent également un rôle clé dans la promotion du développement local car la mise en place de services publics efficaces et d'un environnement propice aux affaires peut attirer des investissements, favoriser la création d'emplois et stimuler l'activité économique dans la commune. Cela contribue à la croissance économique et au développement durable.

Résultats	Indicateurs	Activités
La participation citoyenne à la vie publique locale est améliorée	Nombre des activités collectives organisés et réalisés	Promouvoir la délégation de service (pré collecte des services, etc)
		Organiser des activités collectives pour l'intérêt public (intérêt commun)
La qualité des services de base offerts par la commune aux usagers est améliorée	Nombre de personnes vulnérables prises en charge (fonds d'équité), Taux de scolarisation	Mettre en place des cantines scolaires (recherche de partenariat)
		Mettre à jour périodiquement les BDD sur la liste des bénéficiaires du fond d'équité
	Nombre des infrastructures WASH réhabilités / construits	Améliorer la gestion (mise en place de système de contrôle) / Réhabiliter les bornes fontaines existantes
		Construire des nouvelles bornes fontaines
		Réhabiliter les blocs sanitaires existants
		Construire de nouveaux latrines
		Construire de nouveaux lavoirs publics
		Mettre en place de bacs à ordures
		Mettre en place de sites de décharge des déchets accessibles toute l'année
		Construire des canaux d'évacuation des eaux usées
	Nombre de réunions de redynamisation tenues	Redynamiser le COGE au niveau du CSB II
	Convention signée	Etablir une convention pour le renforcement de l'engagement de la commune et le responsable du CSB II
	BDD mises à jour	Effectuer le recensement des bénéficiaires du fonds d'équité
		Rationaliser l'utilisation du fonds d'équité
Service opérationnel	Formaliser le service BMH au niveau de la commune	
	Créer un site d'incinération en dehors de la commune	
Nombre des infrastructures valorisées	Réhabiliter le Tranompokonolona	
Nombre des espaces mises en place	Mettre en place d'espaces verts et espaces de loisirs	
D'ici à 2026, le personnel du CUM atteint un niveau élevé de maîtrise de leurs tâches, garantissant ainsi la satisfaction des usagers	70 % de taux de satisfaction des usagers enquêtés	Evaluer périodiquement la performance du personnel
		Mettre en place une rotation du personnel (multidisciplinaire) pour certains services
		Effectuer des sondages de satisfaction des usagers

5. Le plan d'actions de la commune urbaine de Morondava

Tableau 7 : Actions prioritaires CU Morondava

Résultats	Indicateurs	Activités	Lieu	2023	2024	2025	2026	Qui est responsable du résultat
R1. La SLC est fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Arrêté communal - Nombre de PV de Réunions - Existence d'une ligne budgétaire pour la SLC - Disponibilité des PTO 	<p>A1.1. Réidentifier les membres par collège</p> <p>A1.2. Redynamiser la SLC (Règlement intérieur, PTA, ...)</p> <p>A1.3. Créer une ligne budgétaire pour le fonctionnement de la SLC</p>	Commune	x				Maire
R2. Les deux organes (exécutif et délibérant) sont mis en place	<ul style="list-style-type: none"> - PV de réunion - Rapport de réunion 	A2.1. Réaliser des actions de plaidoyer au niveau de l'Etat central	Commune	x	x			Maire
R3. La Commune est redevable	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions tenues 	A3.1. Redynamiser la cellule de lutte contre la corruption	Commune	x				Maire
R4. Mise en place opérationnelle du Standard de services	<ul style="list-style-type: none"> - Port de Badge pour tous - Plan de masse affiché - Document sur les procédures internes disponible 	<p>A3.2. Tenir une réunion d'information et d'échange au niveau Fokontany</p> <p>A4.1. Mettre en place un plan de masse dans la commune (mise à jour)</p>	Commune/ Fokontany	x	x	x	x	Maire

Résultats	Indicateurs	Activités	Lieu	2023	2024	2025	2026	Qui est responsable du résultat	
R4. Mise en place opérationnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Port de Badge pour tous - Plan de masse affiché - Document sur les procédures internes disponible 	A4.2. Elaborer un manuel de procédures pour chaque service	Commune	x				Maire	
		A4.3. Mettre en place des panneaux d'indication lisible : tableau d'affichage , Organigramme, Panneau d'indication, tarifs des prestations, Badge,	Commune	x	x	x	x		Maire
		A4.4. Mettre en place une boîte à idées, une boîte de doléances	Commune	x					Maire
		A5.1. Renforcer les relations avec la Région et les STD (Centre fiscal, JIRAMA, ...)	Commune	x	x	x	x		Maire et STD
R5. Gestion financière améliorée	<ul style="list-style-type: none"> - Compte Administratif - Taux de recouvrement - Percepteurs opérationnels - Délibération du Conseil Municipal 	A5.2. Mettre en œuvre les recommandations sur les IGL et ITB (indice de transparence budgétaire)	Commune	x				Maire	
		A5.3. Mettre en place un système de contrôle (responsabiliser et évaluer périodiquement)	Commune	x	x	x	x		Maire
		A5.4. Réviser à la hausse les taux des taxes, des redevances, ristournes et des droits divers (SLC)	Commune		x				Conseil municipal
		A5.5. Faire un Recensement et Mettre en place la BDD	Commune	x	x	x	x		Maire et Conseil
		A6.1. Renforcer les capacités des Polices Communales	Commune	x					Maire, Service d'Urbanisme et police nationale
R6. La commune de Morondava est sécurisée	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux d'insécurité baisse 	A6.2. IEC sur l'utilisation des voies publiques	Axes routes nationales	x	x	x	x	Maire, Société civile	

Résultats	Indicateurs	Activités	Lieu	2023	2024	2025	2026	Qui est responsable du résultat
R6. La commune de Morondava est sécurisée	Le taux d'insécurité baisse	A6.2. IEC sur l'utilisation des voies publiques	Axes routes nationales	x	x	x	x	Maire, Société civile
		A6.3. Renforcer les éclairages publics à chaque Fokontany	Tous les fokontany	x				Maire et STD
		A6.4. Assurer la collaboration sur l'emplacement de VIGIE Police	Antsakoameloky, Tsimahavao be, Ampasy et Betania		x	x	x	Maire et Police nationale
R7. D'ici 2026, la CUM dispose une forte capacité technique après évaluation	Nombre de séances de renforcement des capacités réalisés	A6.5. Redynamiser l'auto défense villageoise au niveau des Fokontany	Fokontany	x				Maire, Fokontany, Population
		A6.6. Collaborer avec le commissariat (détachement ou affectation)	Commune	x	x			Maire, DRSP
		A7.1. Organiser des ateliers de formation périodique (identification des besoins, élaboration du plan RC)		x	x	x	x	
R8. D'ici 2026, le personnel du CUM maîtrise leurs Tâches	70 % de taux de satisfaction des usagers enquêtés	A7.2. Mettre en place un système de suivi et évaluation	Commune	x				Maire et tous les chefs services
		A7.3. Acquérir des matériels et fournitures (ordinateurs, logiciel de recensement et recouvrement fiscal (surtout impôt foncier), imprimantes ; matériels roulants)		x	x	x	x	
		A8.1. Faire une évaluation périodique de la performance du personnel		x	x	x	x	
		A8.2. Faire la rotation du personnel (multidisciplinaire) pour certains services	Commune	x	x	x	x	Tous les personnels
		A8.3. Effectuer des sondages de satisfaction des usagers		x	x	x	x	

Résultats	Indicateurs	Activités	Lieu	2023	2024	2025	2026	Qui est responsable du résultat
R9. La Commune appuyée par des Partenaires (3P)	Nombre de Conventions	A9.1 Organiser des tables-rondes avec STD et les PTF sous le leadership de la commune	Commune	x	x	x	x	Maire, STD et autre partenaire
	Nombre des actions enregistrées	A9.2 Promouvoir la coopération décentralisée intercommunale	Commune	x	x	x	x	Maire, autre commune
	Nombre de type de données	A9.3 Mettre en place un service chargé de Base de Données numériques (état - civil, fiscalité, partenariat)	Commune	x	x	x	x	Maire (RSE)
R10. Promotion de la Communication (marketing territorial)	Nombre de Panneaux, Affiches	A10.1 Assurer la visibilité	Commune	x	x	x	x	Mairie (Service communication)
	Nombre de publications, rapports/interventions d'activité	A10.2 Coopérer avec les médias (rapport trimestriel)	Commune	x	x	x	x	Mairie et journaliste, DRCC
	Nombre de plan disponible	A10.3 Elaborer un plan de communication	Commune	x				Mairie (Service communication)
R11. La participation citoyenne à la vie publique locale est améliorée	Nombre des activités collectives organisés et réalisés	A11.1. Promouvoir la délégation de service (pré collecte des services, etc.)	Commune	x	x	x	x	Mairie, Association, Population, Société civile et STD
		A11.2. Organiser des activités collectives pour l'intérêt public (intérêt commun)	Commune	x	x	x	x	
R12. Amélioration des qualités de service de base (service satisfaisant)	Nombre de vulnérables pris en charge (fonds d'équité), taux de scolarisation	A12.1. Mettre en place des cantines scolaires (recherche de partenariat)	Tous les EPP	x	x	x	x	Commune, DREN
		A12.2. Mettre à jour périodiquement la BDD sur la liste des bénéficiaires du fond d'équité	Commune, DREN	x	x	x	x	Mairie

Résultats	Indicateurs	Activités	Lieu	2023	2024	2025	2026	Qui est responsable du résultat
R12. Amélioration des qualités de service de base (service satisfaisant)	Nombre des infrastructures WASH réhabilitées / construites	A12.3. Améliorer la gestion (mise en place de système de contrôle) / Réhabiliter les bornes fontaines existantes	Dans tous les fokontany		x	x	x	Mairie
		A12.4. Construire de nouvelles bornes fontaines	Dans tous les fokontany		x	x	x	Mairie, SLC
		A12.5. Réhabiliter les blocs sanitaires existants	Dans tous les fokontany		x	x	x	Mairie, SLC
		A12.6. Construire de nouveaux latrines	Dans tous les fokontany		x	x	x	Mairie, SLC
	Nombre de réunions de redynamisation tenues	A12.7. Construire de nouveaux lavoirs publics	Fokontany			x	x	Mairie, SLC
		A12.8. Mettre en place de bacs à ordure	Fokontany		x	x	x	Mairie, SLC
		A12.9. Mettre en place de sites de décharge des déchets accessibles toute l'année	Fokontany			x	x	Mairie, SLC
		A12.10. Construire des canaux d'évacuation des eaux usées	Fokontany			x	x	Mairie, SLC
	Convention signée	A12.11. Redynamiser le COGE au niveau du CSB II	Morondava centre		x			Mairie
		A12.12. Elaborer une convention pour le renforcement de l'engagement de la commune et le responsable du CSB II	Commune		x			Mairie
	BDD mise à jour	A12.13. Recenser les bénéficiaires du fonds d'équité	Commune		x	x	x	Mairie
		A12.14. Rationaliser l'utilisation du fonds d'équité	Commune		x	x	x	Mairie

Résultats	Indicateurs	Activités	Lieu	2023	2024	2025	2026	Qui est responsable du résultat
R12. Amélioration des qualités de service de base (service satisfaisant)	Service opérationnel	A12.15. Formaliser le service BMH au niveau de la commune	Commune	x				Mairie
	Nombre des infrastructures valorisées	A12.16. Créer un site d'incinération en dehors de la commune	Commune	x	x			Mairie
		A12.17. Réhabiliter le Tranompokonolona	Commune		x	x		Mairie
	Nombre des espaces mises en place	A12.18. Mettre en place des espaces verts et des espaces de loisirs	Commune	x	x			Mairie

6. La budgétisation du plan d'actions de la commune urbaine de Morondava

Tableau 8 : Budget

Activités	Nature des coûts	Quantité	Unité	Fréquence	Prix unitaire	Montant	Commentaires
A1.1. Réidentifier les membres par collège	Enquête documentaire	1	fft ¹	1	100,000	100,000	
A1.2. Atelier de Redynamisation de la SLC (Règlement intérieur, PTA, ...)	Logistique et prestation facilitateur + frais de mission	1	fft	1	6,000,000	6,000,000	
A1.3. Créer une ligne budgétaire pour le fonctionnement de la SLC						-	

Activités	Nature des coûts	Quantité	Unité	Fréquence	Prix unitaire	Montant	Commentaires
A2.1. Action de plaidoyer au niveau de l'Etat central	Elaboration du document de plaidoyer + frais de mission pour diffusion	2	fft	1	10,000,000	20,000,000	
A3.1. Redynamisation de la cellule de lutte contre la corruption	Réunion	4	fft	1	1,000,000	4,000,000	
A3.2. Tenir une réunion d'information et d'échange au niveau Fokontany	Réunion, Atelier	18	Fokontany	1	500,000	9,000,000	
A4.1. Mise en place d'un plan de masse dans la commune (mise à jour)	Prestation pour la mise en place d'un plan de masse dans la commune (mise à jour)	1	Prestation	1	1,000,000	1,000,000	
A4.2. Elaboration d'un manuel de procédures pour chaque service	Travaux de consultation pour l'élaboration du manuel de procédures	1	Manuel	1	70,000,000	70,000,000	
A4.3. Mettre en place des panneaux d'indication lisible : tableau d'affichage, Organigramme, Panneau d'indication, tarifs des prestations, Badge,	Conception et duplication	1	fft	1	6,000,000	6,000,000	
A 4.4. Mettre en place une boîte à idées, boîte de doléances	Mise en place de boîte à doléances	1	fft	1	500,000	500,000	

Activités	Nature des coûts	Quantité	Unité	Fréquence	Prix unitaire	Montant	Commentaires
A5.1. Renforcer les relations avec la Région et les STD (Centre fiscal, JIRAMA, ...)						-	
A5.2. Mettre en œuvre les recommandations sur les IGL et ITB (indice de transparence budgétaire)	Travaux de consultance pour l'élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour les recommandations	1	fft	1	5,000,000	5,000,000	
A5.3. Mettre en place un système de contrôle (responsabilisera et évaluer périodiquement)						-	Travail à faire par le personnel de la commune
A5.4. Réviser à la hausse les taux des taxes, des redevances, ristournes et des droits divers (SLC)	01 session de travail	1	fft	4	1,000,000	4,000,000	
A5.5. Effectuer un recensement et mise en place de la BDD sur les redevances	Prestataires	1	fft	1	6,000,000	6,000,000	
A6.1. Renforcer les capacités des Polices Communales	Session de formation et accompagnement post formatif	1	fft	1	5,000,000	5,000,000	
A6.2. IEC sur l'utilisation des voies publiques	Session de sensibilisation	1	fft	4	2,000,000	8,000,000	
A6.3. Renforcer les éclairages publics à chaque Fokontany	Achat dotation et installation de lampes solaires Cobra	90	fft	1	250,000	22,500,000	
A6.4. Collaborer sur l'emplacement de VIGIE Police						-	
A6.5. Redynamiser l'autodéfense villageoise au niveau des Fokontany	Session de recyclage	18	Session	1	500,000	9,000,000	01 session par fokontany

Activités	Nature des coûts	Quantité	Unité	Fréquence	Prix unitaire	Montant	Commentaires
A6.6. Collaborer avec le commissariat (détachement ou affectation)						-	
A7.1. Organiser des ateliers des formations périodiques (identifications des besoins, Elaboration plan RC)	Atelier de formation	2	Session	4	1,000,000	8,000,000	
A7.2. Mettre en place un système de suivi et d'évaluation	Prestation pour la mise en place d'un Système SE	1	fft	1	6,000,000	6,000,000	
A7.3. Acquérir des matériels et fournitures (ordinateurs, logiciel de recensement et recouvrement fiscal (surtout impôt foncier), imprimantes ; matériels roulants)	Achat de matériels et fournitures	1	fft	1	60,000,000	60,000,000	
A8.1. Evaluer périodiquement la performance du personnel						-	
A8.2. Effectuer une rotation du personnel (multidisciplinaire) pour certains services						-	
A8.3. Effectuer des sondages de satisfaction des usagers	Conduire une enquête de satisfaction	1	fft	4	3,000,000	12,000,000	
A9.1. Organiser des tables-rondes avec STD et les PTF sous le leadership de la commune	Logistique	1	Table ronde	4	2,000,000	8,000,000	
A9.2. Promouvoir la coopération décentralisée intercommunale						-	
A9.3. Mettre en place un service chargé de Base de Données numériques (état-civil, fiscalité, partenariat...)	Prestataires	1	fft	1	6,000,000	6,000,000	idem supra
A10.1. Assurer la visibilité	Elaboration de support de visibilité	1	fft	1	3,000,000	3,000,000	

Activités	Nature des Coûts	Quantité	Unité	Fréquence	Prix unitaire	Montant	Commentaires
A10.2. Coopérer avec les médias (rapport trimestriel)	Organisation de conférence de presse	4	Trimestre	4	1,000,000	16,000,000	
A10.3. Elaborer un plan de communication	Travaux de consultance pour l'élaboration du plan de communication	1	fft	1	5,000,000	5,000,000	
A11.1. Promouvoir la délégation de service (pré collecte des services, etc..)						-	
A11.2. Organiser des activités collectives pour l'intérêt public (intérêt commun)	Logistique et visibilité	1	fft	8	600,000	4,800,000	2 fois par an
A12.1. Mettre en places cantines scolaires (recherche de partenariat)						-	
A12.2. Mettre à jour périodiquement les BDD sur la liste des bénéficiaires du fond d'équité							à faire par le personnel
A12.3. Améliorer la gestion (mise en place de système de contrôle) / Réhabiliter des bornes fontaines existants	Réhabilitation de BF et redynamisation des COGE	18	Fokontany	1	15,000,000	270,000,000	
A12.4. Construire des nouveaux bornes fontaines	Travaux de construction de bornes fontaines	18	Fokontany	4	15,000,000	1,080,000,000	04 nouvelles Bornes par fokontany
A12.5. Réhabiliter des blocs sanitaires existants	Travaux de réhabilitation de blocs sanitaires	4	Fokontany	1	6,000,000	24,000,000	
A12.6. Construire des nouveaux latrines	Travaux de construction de latrines	18	Fokontany	1	5,000,000	90,000,000	
A12.7. Construire des nouveaux lavoirs publics	Travaux de construction de lavoir public	18	Fokontany	1	10,000,000	180,000,000	
A12.8. Mettre en place des bacs à ordures	Achat de bacs à ordures	18	Fokontany	1	1,000,000	18,000,000	

Activités	Nature des coûts	Quantité	Unité	Fréquence	Prix unitaire	Montant	Commentaires
A12.9. Mettre en place de sites de décharge des déchets accessibles toute l'année	Travaux d'aménagement de décharges publiques	18	Fokontany	1	15,000,000	270,000,000	
A12.10. Construire des canaux d'évacuation des eaux usées	Travaux de construction de canaux d'évacuation	18	Fokontany	1	25,000,000	450,000,000	
A12.11. Redynamiser le COGE au niveau du CSB II	Travaux de consultation pour la redynamisation de COGE	1	fft	1	6,000,000	6,000,000	
A12.12. Elaborer une convention pour le renforcement de l'engagement de la commune et le responsable du CSB II						-	
A12.13. Effectuer un recensement des bénéficiaires du fonds d'équité						-	
A12.14. Rationaliser l'utilisation du fonds d'équité						-	
A12.15. Formaliser le service BMH au niveau de la commune	Travaux de Construction et équipement bureau BMH	1	fft	1	20,000,000	20,000,000	
A12.16. Créer un site d'incinération en dehors de la commune	Travaux de construction de site d'incinération	1	fft	1	15,000,000	15,000,000	
A12.17. Réhabiliter le Tranompokonolona	Travaux de réhabilitation du tranompokonolona	1	fft	1	30,000,000	30,000,000	
A12.18. Mettre en place des espaces verts et des espaces de loisirs	Travaux d'aménagement d'espace vert et d'espace de loisirs	1	fft	5	30,000,000	150,000,000	05 sites
TOTAL : 2,907,900,000							

Arrêté à la somme de « Deux milliards neuf cent sept millions neuf cent milles ariary ».



Annexe

Annexe 1. Fiche de présence lors de l'atelier d'élaboration du plan d'action

27 février, 28 février, et 01 mars 2023

N°	Noms et prénom	Fonction
1	TOVONDRAINNY Julien	Coordinateur régional MSIS Tatao
2	RAFANOMEZANTSOA Henri	Chef fokontany Avaradrova
3	MOCHANGAMA Rachidy	Responsable communication CU Morondava
4	RASOARIMANANA Chantal	MEM
5	RAMBELOSON Achille Marius	R.T Code Menabe
6	DIMBINIRINA Vaninah	Comptable CU Morondava
7	RAKOTOVAO Chan-Mane Heriniaina	Responsable contentieux CU Morondava
8	RAKOTONOMENDRAIVO Francis Elysé	Tompon'andraikitra DRCC
9	LAHIKE Davis Kinley	Régisseur CU Morondava
10	RAHARISON Désiré Armand	Maire par intérim
11	HASINANAHARY Jerenoa	Responsable suivi et évaluation CU Morondava
12	RANDRIANARIVO Sylvie	RAF CJM
13	MARIJAONA Ravaonirina Justine	Mpampianatra SEMAMO
14	RASOAMITANTSOA Soloniaina	Présidente AFHAM
15	RAZAFINDRAHERY Suza	Présidente association
16	RANDRIANIRINA Dina Stanislas	DRATSF
17	MONJA MAHALIGNISON Jean Evrard	CROC Région
18	ANDRIANAIVOSON Hasimbola Seheny	Présidente scoutisme Protestante
19	FARALALAINA Rovarimanana Sandricka	R.T CJM
20	OLGA Velson Tsirafy	Adjointe Fokontany Andabatoara
21	HAINGONIRINA Tina	Chef de projet OXFAM
22	RANDRIARINONY Idà-Rivelli	Responsable Maison des jeunes
23	RASAMIVOLOLONA Tiana	Chef CSB Morondava
24	BOANA Idy	Notable
25	SOLO Johnson	Chef SRL

N°	Noms et prénom	Fonction
26	RAMAROSON Gabriel	DRI Menabe
27	Marie Albert	President national AFHAM
28	Kolo Frijof	Chef SRB
29	ANDRIAMIRAHO Anjara Lalatiana	Chef division Finances Locales SRB Menabe
30	RANDRENJARIVELO Tsiry Niaina	DRPEB Menabe
31	RAKOTOARISON Andriamihaja P.F	DREDD Menabe
32	Yves Elliot Aimé	DREAH Menabe
33	ERNEST Johanesa	DIRAM
34	KAMAMY Fleurys Magloire	Directeur régional DRJS
35	Aboudou Mady	Président FIZOMO
36	RAFANOMEZANTSOA Sandrine	Coordonatrice RINDRA
37	Toky ANDRIANARIVELO	AGL RINDRA
38	ANDRIAMAMPIARINA Brillant	Responsable district RINDRA
39	RAKOTONANAHARY Mahefa	Consultant
40	TSIRAFY Daudel	DID Région
41	RAKOTOARIVONY Raphael	Consultant PNUD PDLII
42	RIVONIRINA Perle Clara	Secrétaire DIRTOUR
43	Abdou Salame	RINDRA PNUD
44	Gilbert Romain	Notable
45	RAMITAVELONIAINA Marie Françoise	Chef de division contrôle, Centre fiscal Morondava



Annexe 2. Arrêté fixant les modalités de mise en œuvre du Plan



ARRETE N° 01 - 23/CONT/Cu/Mva fixant les conditions et modalités de mise en œuvre du plan de Développement Communal Intégré et Inclusif

LE MAIRE,

Vu la constitution de la IV^{ème} République ;

Vu la Loi Organique N° 2014-018 régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées, ainsi que celles de la gestion de leurs propres affaires ;

Vu la Loi N° 2014-020 du 27 Septembre 2014 relative aux ressources des collectivités territoriales décentralisées, aux modalités d'élections, ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes ;

Vu la Loi n° 2014-021 du 12 septembre 2014 relative à la représentation de l'Etat ;

Vu le Décret n° 2015-959 relatif à la gestion budgétaire et financière des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 2019-1667 du 28 août 2019 fixant les modalités de fonctionnement des Communes au cours de la période de renouvellement générale des mandats des membres de conseils Communaux et Municipaux ainsi que des Maires lors des élections Communales et Municipales 2019 ;

Vu l'arrêté n° 009/2019/Cu.Mva/AG du 24 septembre 2019 portant nomination de l'intérimaire du Maire de Morondava, candidat aux élections municipales et communales du 27 novembre 2019 ;

Vu le jugement n° 010/TAF/TOL du 10 Janvier 2020 proclamant les résultats officiels des élections communales du 27 novembre 2019 et ordonnant la réorganisation des élections municipales de la Commune Urbaine de Morondava ;



REOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana – Tanindrazana – Fandrosoana

ARRETE :

Article Premier : Le présent arrêté consiste à définir les conditions et modalités importantes et la mise en œuvre du plan de développement intégré et inclusif de la Commune Urbaine Morondava, pour une meilleure réussite collective.

Article 2 : La mise en œuvre des activités définies dans ce plan s'étend dans la période du janvier 2023 jusqu'à l'élection du nouveau Maire. Une activité de mise à jour est indispensable au-delà de la période définie. Le processus de concertation avec la SLC est à ce moment nécessaire ; ... même chose pour la délibération du conseil.

Article 3 : tous les acteurs œuvrant dans le développement de la Commune Urbaine de Morondava (ONG, ASS, STD, Société Privée, initiative collective ou individuelle) sont conviés à se référer au plan élaboré dans le but d'atteindre les objectifs fixés. Une plateforme de coordination sous l'égide du Maire sera mise en place pour optimiser la collaboration et la mise en œuvre des actions par domaine ou secteur spécifique d'intervention.

Article 4 : Une commission de suivi et évaluation sectorielle sera mise en place au sein de la structure locale de concertation (SLC) pour assurer la dynamique de suivi et mesurer l'évolution de la mise en œuvre des activités du plan. La commission organise au moins deux (02) réunions par an pour faire une restitution de la situation d'avancement dans la mise en œuvre des activités et partager les résultats obtenus.

Article 5 : Toutes les actions d'investissement communal réalisées en dehors des actions définies dans le plan feront une nouvelle délibération des conseillers communaux.

Article 6 : Les acteurs de développement peuvent apporter librement d'autres activités suivant leur mandat tout en respectant la nécessité de coordination pour une meilleure valorisation des ressources. La mutualisation des moyens entre porteurs de projets est encouragée.

Article 7 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué au besoin sera.

Fait à Morondava, le 08 AOUT 2023

Copie à :

- Préfecture de Morondava « pour contrôle de légalité »
- Région Menabe « pour compte rendu »
- Commissariat Central
- ...



Le Maire par Intérim

RAUMERON Désiré Arma



